

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAMMIELLOIS VOUS OFFRE
 L'ACCÈS À FRANCE SERVICES
 DANS SES LOCAUX

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

<p>Horaires</p> <p>Lundi : 8h30 – 12h30 13h30 – 17h30</p> <p>Mardi : 13h30 – 17h30</p> <p>Mercredi : 13h30 – 17h30</p> <p>Judi : 13h30 – 17h30</p> <p>Vendredi : 13h30 – 17h30</p> <p>Uniquement sur rendez-vous</p>	<p>QUELLES DÉMARCHES ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Je fais ma pré-demande de carte d'identité/ passeport ✓ J'établis mon permis , ma carte grise . . . ✓ Je recherche un emploi ✓ Je demande une aide (allocation logement, RSA, prime d'activité. . .) ✓ Je cherche à rembourser mes soins, refaire ma carte vitale. . . ✓ Je prépare ma retraite ✓ J'attends un enfant ✓ Je déclare mes revenus ... 	<p>Coordonnées</p> <p>SAINT-MIHIEL</p> <p>Entrée Rue du Palais de Justice</p> <p>03 29 89 19 02 (choix 2)</p> <p>sammellois@france-services.gouv.fr</p>	
<p>JUSTICE</p> 	<p>FORMATION, EMPLOI ET RETRAITE</p> 	<p>BUDGET</p> 	<p>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</p> 
<p>DÉCLARATION DES REVENUS</p> 	<p>SANTÉ</p> 	<p>LOGEMENT ET MOBILITÉ</p> 	<p>CARTE GRISE</p> 

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Quel est le rôle de France Services ?

Quel que soit l'endroit où vous vivez, France services est un guichet unique qui donne accès, dans un **seul et même lieu**, aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA, la Poste, l'ANAH et le Chèque énergie.

Vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueillent dans un lieu de vie **agréable et convivial**.

Nos missions :

- ❖ Accueil, information, orientation
- ❖ Accompagnement, en votre qualité d'usager, dans l'exécution de vos démarches administratives et dans votre appréhension des outils numériques
- ❖ Poste informatique en **accès libre et gratuit** permettant d'effectuer vos démarches en ligne

Nos partenaires :



Documents indispensables pour effectuer mes démarches :



Merci de nous contacter avant votre visite à France Services afin de vérifier les documents supplémentaires à apporter selon votre démarche.

Assurance Maladie :

- Mon n° de sécurité sociale
- Mon code confidentiel (Compte AMELI)
- Ma carte d'identité en cours de validité
- RIB

France Travail :

- N° de sécurité sociale
- Mon n° d'identifiant Pôle Emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)
- RIB

Finances Publiques :

- Mon n° fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

Assurance Retraite :

- Mon n° de sécurité sociale
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

Mutualité Sociale Agricole (MSA) :

- Particulier ou exploitant : N° de sécurité sociale
- Entreprise : N° de SIRET
- Adresse mail valide ou un n° de téléphone portable
- Mot de passe confidentiel

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

- Mon n° d'allocataire
- Mon code confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- 3 derniers bulletins de salaire (si déclaration de ressources trimestrielles)

Ministère de la Justice :

- Ma carte d'identité en cours de validité

France Titres :

- Mon identifiant France Titres
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

Adresse France Services et Communauté de Communes :



**Entrée Rue du Palais de Justice
55300 SAINT-MIHIEL**

Horaires et contact France Services du Sammiellois :



Lundi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Mardi : 13h30 – 17h30

Mercredi : 13h30 – 17h30

Jeudi : 13h30 – 17h30

Vendredi : 13h30 – 17h30



03 29 89 19 02 (choix 2)
sammiellois@france-services.gouv.fr

Horaires et contact Communauté de Communes du Sammiellois :



Lundi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Mardi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Mercredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30



03 29 89 19 02 (choix 1)